

# Règlement

## Article 1 – Organismes

La revue Funéraire Magazine organise en partenariat avec le salon Funéraire Paris 2009, le 1er concours du Souvenir Cinéraire.

## Article 2 – Objet du concours

Ce prix récompensera des réalisations de sites cinéraires situés dans toute la France.

## Article 3 – Catégories

Ce prix sera décerné à l'occasion du Salon Funéraire Paris 2009 qui se déroulera à Paris Le Bourget du 19 au 21 novembre 2009, dans trois catégories :

- Columbarium
- Monument cinéraire
- Jardin du souvenir

Chaque catégorie fera l'objet d'un 1er prix et une mention récompensera un 4ème projet.

## Article 4 – Participants

Le concours est ouvert idéalement à des équipes constituées par l'entreprise funéraire (marbrier, pompes funèbres concepteur/poseur) ayant participé au projet, de la commune et de l'éventuel concepteur (architecte, paysagiste...).

## Article 5 – Dossier de candidature

Chaque équipe devra déposer auprès des organisateurs un dossier mettant notamment en exergue la symbolique du projet, sa qualité esthétique, son originalité, son intégration dans l'environnement du cimetière, la qualité de la fabrication, la qualité de la mise en œuvre.

Chaque équipe fournira :

- dessins et croquis sur tout support papier ou informatique ;
- un plan de masse de l'ensemble en perspective ou axonométrie ;
- des photos permettant d'apprécier la qualité architecturale générale de l'ouvrage. Les photos doivent être fournies sous format numérique fichier JPEG 300 dpi mini 8 x 5 cm ;
- une présentation écrite expliquant l'intérêt du projet
- les références de l'ouvrage comprenant sa situation géographique
- l'identité et les coordonnées du maître d'ouvrage et des principaux partenaires.

## Article 6 – Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature devront être déposés auprès de la revue Funéraire Magazine - ZAC de Chassagne - 69360 Ternay avant le 20 septembre 2009.

## Article 7 – Jury

Les dossiers seront soumis à un jury composé de professionnels représentatifs et de personnalités.

## Article 8 – Récompense et communication

Les réalisations distinguées par le jury (prix et mentions) feront l'objet :

- d'une exposition au cours du Salon Funéraire Paris 2009 qui se tiendra du 19 au 21 novembre 2009,
- de la réalisation d'un dossier de presse diffusé auprès de revues spécialisées,
- d'une publication dans la revue professionnelle Funéraire Magazine.

Par ailleurs, chaque lauréat se verra attribuer un objet symbolisant le 1er concours du Souvenir Cinéraire.

## Article 9 – Proclamation des résultats

La proclamation officielle des résultats aura lieu le 19 novembre 2009 dans l'enceinte du Salon Funéraire Paris 2009.

## Article 10 – Dispositions légales

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement. Le concours est gratuit et sans obligation d'achat.

# CONCOURS DU SOUVENIR CINÉRAIRE

## Dossier d'inscription et règlement

La revue Funéraire Magazine organise en partenariat avec le Salon Funéraire Paris 2009, le «1er CONCOURS DU SOUVENIR CINÉRAIRE».

### Objet de ce concours :

Ce 1er concours récompensera des réalisations de sites cinéraires partout en France.

Un prix sera décerné à l'occasion du salon FUNÉRAIRE PARIS 2009, qui se déroulera au Parc des Expositions du Bourget du 19 au 21 novembre 2009, dans les catégories suivantes :

- Columbarium
- Monument cinéraire
- Jardin du Souvenir

Chaque catégorie fera l'objet d'un premier prix et une mention générale sera également décernée.

Idéalement le prix est ouvert à des équipes constituées d'une **commune maître d'ouvrage, de l'entreprise funéraire ayant conçu et/ou réalisé le projet et de l'éventuel concepteur.**

Les prix seront remis le jeudi 19 novembre dans le cadre du salon Funéraire Paris 2009.

Vous pouvez présenter une ou plusieurs réalisations dans une ou plusieurs catégories. Cependant chaque réalisation devra faire l'objet d'un dossier d'inscription spécifique. Les dossiers d'inscription supplémentaires peuvent être obtenus auprès de la revue Funéraire Magazine

***Ce dossier dûment complété et accompagné des pièces nécessaires est à retourner avant le 20 septembre à :***

**Revue Funéraire Magazine - ZAC de Chassagne - 69360 TERNAY  
Tel : 04 72 24 89 33 - Fax : 04 72 24 61 93 - e-mail : le-mausolee@wanadoo.fr**

# Fiche descriptive

## Noms et coordonnées des candidats

Commune : .....

.....

Entreprise funéraire : .....

.....

.....

Réalisation présentée : .....

.....

Catégories :  Columbarium

Monument cinéraire

Jardin du souvenir

# Pièces à fournir

- **dessins et croquis sur tout support papier ou informatique.**

Ils comprendront notamment :

- un plan de masse de l'ensemble en perspective ou axonométrie

- **photos permettant d'apprécier la qualité générale du site, la qualité de la réalisation, de la fabrication et de la mise en œuvre**

Les photos doivent être fournies sous format numérique fichier JPEG 300 dpi mini 8 x 5 cm.

- **une présentation écrite expliquant notamment**

- la conception du site
- la symbolique
- les originalités techniques et esthétiques
- l'innovation éventuelle mise en œuvre.

- **les références de l'ouvrage comprenant**

- la situation géographique
- l'identité et les coordonnées du maître d'ouvrage et des principaux partenaires.

## Autorisation de publication

Les projets présentés feront l'objet d'une publication dans la revue Funéraire Magazine et autres revues spécialisées.

M. ou Mme .....

autorise la reproduction des éléments iconographiques envoyés dans le cadre du premier concours Cinéraire dans les magazines intéressés.

Fait à ..... le .....

Signature *(précédée de la mention lu et approuvé)*